

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE
du jeudi 24 janvier 2019, 12h30 à la Salle Solvay

Présents : Juan Antonio Aguilar Sanchez, Riccardo Argurio, Nicolas Chamel, Barbara Clerbaux, Alexia Corradini, Stéphane Detournay, Pierre Gaspard, Samara Hussain, Bernard Knaepen, Ismaël Lahmaïd, Laura Lopez Honorez, Bortolo Matteo Mognetti, Simone Napolitano, Dimitri Pourbaix, Denis Terwagne, Petr Tiniakov, Mustapha Tlidi, Simone Toscano, Michel Tytgat, Sophie Van Eck, Pascal Vanlaer, Isabelle Anseau, Nicolas Postiau, Louis Moureaux, Jean-Marc Sparenberg.

Excusés : Thomas Gilbert, Marc Henneaux, Delphine Vantighem

1. Approbation de l'**ordre du jour** – *Vote*

Approuvé

2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 15 novembre 2018 (*document en annexe*) – *Vote*

Approuvé

3. Rapport des **décisions du bureau**

Constitution du jury de la thèse de Mme Kateryna Kravchenko intitulée "Tomography of evolved star atmospheres" : Sophie Van Eck (ULB, promoteur), Andrea Chiavassa (Université de Nice, co-promoteur), Alain Jorissen (ULB), Michel Godfroid (ULB), Markus Wittowski (Europeafgn Southern Observatory), Bernd Freytag (Université d'Uppsala, Suède), Guy Perrin (Paris).

4. **Informations importantes**

- Le Conseil Facultaire a désigné les commissions scientifiques pour les **chaires non profilées**. 6 candidats au département: **Stéphane CLEMMEN**, soutenu par Serge Massar (Mustapha Tlidi, Simone Napolitano, Barbara Clerbaux), **Sébastien CLESSE**, soutenu par Michel Tytgat (Geoffrey Compère, Sophie Van Eck, Ioana Maris), **Pierre de BUYL**, soutenu par Pierre Gaspard (Mustapha Tlidi, Bernard Knaepen, Yannick De Decker), **Chris KOUVARIS**, soutenu par Petr Tiniakov (Riccardo Argurio, Barbara Clerbaux, Nicolas Chamel), **Claudia PALADINI**, soutenue par Alain Jorissen (Bernard Knaepen, Juan Antonio Aguilar, Christine De Mol) et **Michael PÜRRER** soutenu par Laurent Favart (Christophe Colette, Nicolas Chamel, Geoffrey Compère).

La Faculté des Sciences regroupe 11 candidats dont 6 appartiennent au Département de Physique, il s'agit là d'une bonne dynamique.

- **Springer Thesis Award** : le Département a transmis la candidature de Roberto Oliveri.

Il est regrettable que seule une candidature ait été présentée.

- Appel à candidatures du **Nokia Bell Scientific Award 2019**. Ce prix, d'un montant de 8.000 €, récompense une thèse de doctorat apportant une contribution originale aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La date limite d'introduction des candidatures est fixée au 1er avril 2019.

- Appel à candidatures de l'**IBM Innovation Award 2019**. Ce prix, d'un montant de 5.000 €, récompense une thèse de doctorat apportant une contribution originale aux Sciences de l'Informatique ou à ses applications. La date limite d'introduction des candidatures est fixée au 1er mars 2019.

5. Programme du Bachelier et du Master à finalité didactique – *Discussion*

Simone Napolitano explique que dès l'année prochaine, un changement aura lieu au niveau du programme de Physique (voir slides).

En effet, un nouveau décret ministériel engendrera pour 2020 la création d'un Bachelier en didactique de la Physique qui permettra un accès direct à un Master approfondi ou didactique en Physique. Il s'agit du projet de décret sur la révision de la formation initiale des enseignants.

Pour se plier à ce dernier, nous devons adapter nos programmes de 2^{ème} et 3^{ème} année de Bachelier pour créer ce nouveau Bachelier. Ce dernier sera semblable à celui que nous proposons actuellement sauf que pour les deux années précitées, 15 ECTS devront être dégagés pour des cours de didactique. Chaque Département déterminera quels sont les ECTS qui seront cédés au profit de cours de didactique.

Pour le prochain conseil, il est nécessaire de décider et voter quel(s) cours ne fera/feront pas partie du Bachelier à finalité didactique ; un calendrier assez strict nous est imposé et nous devons nous y plier.

Sophie Van Eck fait remarquer qu'avec l'application de la réforme, sur les 5 ans, les étudiants auront perdu une demi-année du cours de Physique. Elle se demande si nous sommes dans l'obligation d'accepter une telle réforme.

Stéphane Detournay souhaiterait avoir des précisions quant à l'origine de ce décret.

Bernard Knaepen explique alors qu'il s'agit d'un projet en commun avec les hautes écoles qui dispenseront les cours de didactique. Les établissements concernés pour l'ULB sont notamment la Haute Ecole Ilya Prigogine ainsi que la Haute Ecole Francisco Ferrer.

D'après Mustapha Tlidi, une conséquence serait que le nombre d'étudiants augmente puisque cette réforme a lieu dans le cadre d'une fusion avec d'autres établissements. Dès lors, des moyens supplémentaires devront peut-être être envisagés (plus d'assistants, etc.).

Dimitri Pourbaix signale que nous sommes sur le point d'utiliser les hautes écoles comme fournisseurs de services pour les cours à caractère pédagogique, cette action n'implique pas forcément une augmentation d'étudiants.

Simone Napolitano rétorque que nous récupérerons sûrement des étudiants puisque le système induit entre autres que des étudiants de Hautes écoles viennent suivre les cours donnés à l'ULB.

Mustapha Tlidi demande l'accord des membres par rapport à la suppression des 2 x 15 ECTS.

Une discussion a alors lieu mais nous ne parvenons pas à prendre une décision dans l'urgence. Riccardo Argurio propose alors d'en discuter au prochain conseil.

6. Election du Président et du Vice-Président du Département – *Vote*

□ 25 présents, 22 votants (*Mustapha Tlidi, Petr Tiniakov et Samara Hussain ne votent pas*)

- **Désignation du Président :** Mustapha TLIDI, pour une durée d'un an.
Oui: 18
Abstentions: 3
- **Désignation du Vice-Président :** Petr TINIAKOV, pour une durée d'un an.
Oui: 18
Abstentions: 3
- **Désignation de la secrétaire académique :** Laura LOPEZ HONOREZ, pour une durée d'un an.
Accord à l'unanimité

7. Mise à jour de l'ensemble des commissions/contacts du Département – *Vote* *Document en annexe*

8. Rapport de la Commission Finances – *Vote*

Dimitri Pourbaix passe à la lecture du rapport :

Le Département a reçu 9113 euros de la Faculté. Pour cette année, la Commission a approuvé l'octroi des sommes suivantes :

- 7284,07€ ont été affectés à la remise en ordre des laboratoires.
- 1036,00€ sont alloués à la visite du CERN

Force est de constater que les dépenses en fonctionnement sont moins élevées que les ressources reçues par la Faculté.

Dimitri Pourbaix affirme que les demandes des labos, bien que justifiées, grèvent les finances et occultent la quasi-totalité du crédit pédagogique. Les responsables des labos qui désirent bénéficier de financements sont donc invités à envisager d'autres pistes possibles, telles que postuler aux FEE par exemple.

Approuvé

9. Divers

a) Adresse email ULB

Isabelle Anseau souhaite signaler que les adresses email ULB ont une durée d'activation limitée. Les anciens ne peuvent plus être contactés après un certain laps de temps. Il serait intéressant de trouver une alternative qui permettrait de maintenir un contact.

b) Cours à pourvoir à Charleroi

Jean-Marc Sparenberg notifie qu'un avis de cours à pourvoir pour un cours de Physique générale à Charleroi va prochainement être diffusé.

Mustapha Tlidi tient à remercier Thomas Gilbert et Samara Hussain pour le travail effectué cette année.

Mustapha Tlidi (Président) **et Thomas Gilbert** (VicePrésident)